

**Extrait du Registre des Délibérations**  
**Séance du 13 DECEMBRE 2018**  
**Nombre des Membres en exercice : 78**

**OBJET : 2018-06-43- FINANCES (7.1) – DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE DE LA ZONE ARTISANALE DE NOVIANT-AUX-PRES**

**DATE DE CONVOCATION : 06 DECEMBRE 2018**

**DATE DE L’AFFICHAGE : 21 DECEMBRE 2018 de l’extrait de Délibération**

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<b><u>Étaient présents :</u></b>	André FONTAINE, Nathalie BECHEREAU (ayant la suppléance de Y. TARDY), Jean-Louis CLAUDON, Gérald LIOUVILLE, Jean-Luc LELIEVRE, Claude MANET, Jean-Luc STAROSSE, Emmanuel PAYEUR, Bernard FABING (ayant la procuration de P. FLABAT), Fabrice CHARTREUX, Laurent GUYOT (départ à compter de la 2018-06-41), Francis SIEDLECKY, Roger SILLAIRE (ayant la procuration de Y. AGRIMONTI), Christophe MAURY, Isabelle GUILLAUME (ayant la procuration de L. LALEVEE de la 2018.06.01 à la 2018.06.20), Patrice KNAPEK, Bernard DOMANIAK, André MAGNIER, Michèle PILOT, Philippe MONALDESCHI, Isabelle GASPAR, Bruno BECK, Bernard DROUIN, Raphaël ARNOULD (ayant la procuration de C. LALANCE), Gérard BOULANGER, Christine THERMINOT, Damien BRASSEUR, Michel NOISSETTE, Régis MATHIEU, Roger JOUBERT, Clément VERDELET, Thomas MIGOT, Chantal PIERSON, Patrick THIERY, Bernard DEPAILLAT (ayant la procuration de G. ERZEN), Philippe HENNEBERT, François MANSION, Jean-François MATTE, Kristell JUVEN, Geneviève BRINGUIER (ayant la suppléance de X. RICHARD), Alde HARMAND (ayant la procuration de G. HOWALD), Lydie LEPIOUFF (ayant la procuration de M. GHAZZALE), Jorge BOCANEGRA, Christine ASSFELD LAMAZE, Olivier HEYOB (ayant la procuration de C. BRETENOUX), Lucette LALEVEE (présente à compter de la 2018.06.21), Alain BOURGEOIS, Catherine GAY (présente à compter de la 2018.06.07), Mustapha ADRAYNI (ayant la procuration de F. DE SANTIS), Claudine CAMUS, Guy SCHILLING, Fatima EZAROIL, Pascal MATTEUDI, Thierry BAUER (ayant la procuration de E. MANGEOT), Marie-Jeanne CHRETIEN, Christian CHARTON (ayant la suppléance d’A. COCUSSE), Denis PICARD, Christelle AMMARI, Jean-Marie HORNUT, Jean Pierre COUTEAU.
<b><u>Étaient excusés :</u></b>	Thierry COLLET, Yolande AGRIMONTI, Corinne LALANCE, Frédérique SAUVAT, Patrick FLABAT, Gérald ERZEN, Xavier RICHARD, Catherine BRETENOUX, Fabrice DE SANTIS, Gérard HOWALD, Malika GHAZZALE, Etienne MANGEOT, Alain COCUSSE.
<b><u>Avis de procuration :</u></b>	Du début à la 2018.06.20 : 10 avis de procuration. A compter de la 2018.06.21 : 9 avis de procuration.
<b><u>Avis de suppléance :</u></b>	Du début à la fin : 3 avis de suppléance.
<b><u>Secrétaire de séance :</u></b>	Guy SCHILLING
<b><u>Nombre de présents :</u></b>	Du début à la 2018.06.06 : <u>58 présents</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.20 : <u>59 présents</u> . De la 2018.06.21 à la 2018.06.40 : <u>60 présents</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>59 présents</u> .
<b><u>Nombre de votants :</u></b>	Du début à la 2018.06.06 : <u>68 votants</u> . De la 2018.06.07 à la 2018.06.40 : <u>69 votants</u> . De la 2018.06.41 à la fin : <u>68 votants</u>

La décision modificative est proposée uniquement pour intégrer au budget annexe de la zone artisanale de Noviant-aux-Prés un crédit pour enregistrer les écarts de TVA, omis dans le cadre du budget primitif, comme suit :

- Abondement de 5 € au chapitre 65 article 658 « charges diverses de la gestion courante »
- Reprise de 5 € sur le chapitre 011 article 63512 « taxes foncières ».

Chap.	Art.	<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	Budget primitif 2018	Proposition de DM n°1	Budget 2018 rectifié après DM
011		Charges à caractère général	16 440,00	-5,00	16 435,00
	63512	Taxes foncières	2 400,00	-5,00	2 395,00
022		Dépenses imprévues	750,00		750,00
65		Autres charges de gestion courantes	0,00	+5,00	5,00
	658	Charges diverses de la gestion courante	0,00	+5,00	5,00
67		Charges exceptionnelles	250,00		250,00
		<b>DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>17 440,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 440,00</b>
023		Virement à la section d'investissement	18 398,84		18 398,84
042		Opération d'ordre de transfert entre sections	12 900,00		12 900,00
		<b>DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>31 298,84</b>	<b>0,00</b>	<b>31 298,84</b>
<b>TOTAL</b>		<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>48 738,84</b>	<b>0,00</b>	<b>48 738,84</b>

Les balances du budget ne sont pas modifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- D'Autoriser le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget annexe de la zone artisanale de Noviant-aux-Prés comme citées ci- avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,  
Fabrice CHARTREUX